Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_013-DE

Synthèse

Afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique, la CAD a en 2016 :

- donné la priorité aux modes de transport alternatifs à la voiture particulière à travers le réseau de transport de l'agglomération. L'information des arrêts de bus a été adaptée pour les personnes à mobilités réduites.

- favorisé l'utilisation des modes doux via la réalisation du premier tronçon du schéma « voies vertes et pistes cyclables » : Les Arcs / Sainte Roseline

- sensibilisé à la transition énergétique en adhérant à l'agence de rénovation énergétique Var-est (AREVE) et en participant la 10ème édition de la journée des transports publics

La CAD agit en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité entre territoires et générations à travers notamment :

- le développement d'une stratégie de lutte contre la précarité se traduisant dans une politique locale de l'habitat (création de 583 logements locatifs sociaux), un contrat de ville et le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), l'accueil de 24 personnes effectuant des travaux d'intérêts généraux,

- l'accès au haut débit en supprimant les zones blanches ADSL

- des services publics pour tous grâce à une politique tarifaire adaptée

- le soutien du tissu économique local, avec le dispositif pépinière / hôtel d'entreprises, la poursuite du pacte TPE / PME, le soutien des entreprises locales des zones d'activités et le partenariat avec le CLub des Jeunes Entrepreneurs (CLED), mais aussi le soutien au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité via le « FISAC 2016 ».

- des actions en faveur de l'emploi et de la formation avec notamment la mise en œuvre du plan d'actions du SPEP-P Dracénie Cœur du Var (Service Public de l'Emploi de Proximité) et la création de la mission locale Dracénie Cœur du Var

- la montée opérationnelle de la gestion des risques à travers la signature du PAPI complet de l'Argens 2016-2022 (plan d'action de 96 M€). La CAD porte le « dispositif ALABRI en Dracénie» bénéficiant aux habitants soumis au risque d'inondation

La CAD s'implique dans la protection des milieux et ressources naturelles avec :

- le portage de l'animation de 3 sites Natura 2000 et la mise en œuvre du PIDAF (200 ha de pistes débroussaillées)
- la protection des espaces agricoles via la Convention d'Intervention foncière avec la SAFER, le soutien de l'association «Terre de lien», la définition d'une véritable stratégie agricole

- la protection de la ressource en eau dans les missions du SPANC et le portage d'une aide financière de l'Agence de l'eau pour la réhabilitation des installations vétustes.

L'épanouissement de tous les êtres humains constitue aussi une priorité qui s'est traduite notamment par :

- l'animation du pôle culturel Chabran à Draguignan

Envoyé en préfecture le 10/03/2017
Reçu en préfecture le 10/03/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170302-C_2017_013-DE

- une offre dense d'animations culturelles avec le réseau des 13 médiathèques, des spectacles de qualité du «Théâtre en Dracénie», des expositions dans les musées sans oublier le conservatoire associé aux écoles de musique;

- la mise à disposition d'un réseau d'équipements sportifs de proximité avec la livraison du revêtement synthétique des terrains du stade de Taradeau;

- l'organisation de la 4éme édition du printemps durable (2500 jeunes).

Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables s'illustrent notamment via :

- l'amélioration de la gestion des déchets ménagers par l'augmentation du taux de valorisation, la densification des points d'apports volontaires, la simplification de l'accès en déchetteries, la lutte contre les dépôts sauvages tout en sensibilisant les différents publics.

- la promotion des produits du terroir et le soutien des circuits courts avec la 4éme édition du salon «Autour du Vin», le soutien de la commercialisation des produits locaux (figue blanche de Salernes).

La politique d'éco-administration de la CAD s'est traduite en 2016 via :

- la rationalisation des moyens de travail via la mutualisation de l'approvisionnement en carburant, l'acquisition d'un minibus propre et économe, l'optimisation du parc informatique, la poursuite de la dématérialisation des procédures

- la gestion durable du patrimoine pour tendre vers des bâtiments moins consommateurs de fluides : remplacement de chaudières énergivores, programme d'économies et de recyclage des eaux, objectif « zéro phyto» pour les stades et les espaces verts

- la poursuite d'une commande publique exemplaire à travers l'achat de produits éco-responsables, l'application systématique de critères/clauses sociales et/ou environnementales dans les marchés publics

- des ressources humaines adaptées via notamment la mutualisation avec les communes d'un plan de formation, la santé au travail (évaluation des risques psycho-sociaux), aménagement du poste de travail aux handicaps

La CAD s'investit en matière de gouvernance via :

- des outils de communication diversifiés (newsletters, site internet, e administration…)

- une concertation adaptée des acteurs locaux sur des projets spécifiques : DOO du SCOT, contrat de ville,

- des instances de pilotage interne : un Conseil de Développement revisité, un Conseil d'agglomération et un bureau mobilisés sur les grandes orientations

- une évaluation et une stratégie d'amélioration continue des politiques et outils de la CAD

En conclusion, la CAD entend poursuivre l'inscription de ses actions vers une prise en compte du développement durable dans le cadre d'un programme souhaitable, soutenable et réalisable. Le Projet d'Agglomération et son Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) en seront la traduction à travers les grandes finalités de la mandature que sont l'attractivité, la solidarité et la performance publique, réaffirmant nos grands principes de qualité de vie, de préservation et valorisation de l'environnement et de gouvernance exemplaire.